70e Année. 11e Série. Tome II. N° 33. 19 Aout 1899.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : La Société des Automobiles Médicales ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Épidémies menaçantes : Les mesures contre la Peste. — Exercice illégal de la Médecine : Les pseudonymes dans l'art dentaire. — Les Pharmaciens Conseillers municipaux à Paris : l'Election de M. Houdé. — Nécrologie : M. le Dr Marchand. — La Médecine et la psychologie. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée (Hôpitaux), etc. — Sociétés et Congrès. — Guerre, Marine, Colonies. — Médecine d'État et Hygiène (Épidémies, etc.). — Divers. — Variétés et Anecdotes : Encore l'*Index Medicus*. — Le Congrès de Gynécologie d'Amsterdam et l'appréciation de la *Gazette Médicale*. — Congrès Scientifiques : Congrès de Gynécologie d'Amsterdam. — Congrès d'Otologie, Londres, 23 août 1899. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations. — Grandes Actualités : M. Houdé. — Nécrologie : M. le Dr Marchand.

BULLETIN.

La Société des Automobiles Médicales.

Nos lecteurs se souviennent sans doute de l'article qu'à cette même place nous avons consacré à l'Exposition internationale d'Automobiles de 1899.

Ils n'ont peut-être pas oublié non plus l'idée, que nous avions émise alors, de créer une *Société générale des Automobiles Médicales*, destinée à *louer*, et non pas *à vendre*, — solution mauvaise, préconisée par d'autres que nous, — aux médecins de campagne des véhicules de cette sorte, dans des conditions véritablement pratiques (1).

Cette idée a fait tranquillement son chemin dans le monde, non pas en France très certainement, car dans notre pays toute question de progrès, tout ce qui est initiative personnelle n'a pas le don d'intéresser le public, mais à l'étranger, où l'on a paru très surpris de voir germer pareille pensée dans un vulgaire cerveau de médecin parisien ! Nous n'avons pas, il est vrai, accoutumé nos confrères d'outre-mer à semblable manière de faire ; et, en ces matières, nous ne les avons jamais gâtés. Quoi qu'il en soit, remercions-les, très vivement et de grand cœur, de leur bienveillante attention et de l'aide qu'ils nous apportent, en voulant bien signaler au public médical étranger la tentative que nous faisons à Paris.

Le *Scalpel* (de Liège), un des premiers, n'a pas craint d'aborder le problème dans une fine chronique du Dr Flau ; mais il s'est borné à reproduire nos arguments (1). La *Lancet* (2), de Londres, a aussi parlé de notre idée, qu'elle a qualifiée d'originale.

Pour l'instant, nous nous bornons à reproduire une petite note d'un très important journal américain, bien connu de nos lecteurs. Et, comme ceux-ci comprennent tous l'anglais, nous la donnons, sans la traduire, pour lui laisser tout son intérêt.

The automobile is of especial interest to physicians, but its high price places it beyond the reach of those whom it would most benefit. The *Gazette médicale de Paris* suggests adopting the plan that is proving such a boon to the fishermen along the French coasts ; a company was formed for the purchase of small steam vessels for their use, in place of their untrustworthy sail boats. These are rented to the fishermen, who never could have accumulated sufficient capital to buy them. The writer urges capital to found a « Medical Automobile Society » on the same plan, which might prove mutually profitable (3). »

Dans un prochain article, nous dirons quel succès notre idée a trouvé en France auprès de plusieurs financiers et constructeurs d'automobiles.

Tout ce que nous pouvons ajouter pour aujourd'hui, c'est que beaucoup de médecins amis nous engagent à persévérer, et que quelques banquiers ont accueilli avec intérêt nos démarches. C'est de bon augure et nous marchons, au lieu de discourir... *Res, non verba* : telle est, comme chacun le sait, depuis 1892, notre unique devise.

Marcel Baudouin.

(1) *Gazette médicale de Paris*, 1899, n° 25, p. 289.

(1) Le *Scalpel*, 1899, 2 Juillet, p. 2 et 3.
(2) *Lancet*, 1899, II, n° 1, p. 60.
(3) *The Journ. of the Amer. Assoc.*, Chicago, 1899, july 15, Vol. XXXIII, 171.

GRANDES ACTUALITÉS.

LES ÉPIDÉMIES MENAÇANTES.

Les mesures contre la peste : Les rats et les souris.

La guerre aux rongeurs est déclarée, car il est maintenant établi que les rats et les souris sont des agents très actifs de la propagation de la peste. Lorsqu'ils en sont atteints, la maladie ne tarde pas à sévir parmi la population des lieux où ils passent et dans lesquels ils séjournent. L'épizootie de ces rongeurs précède de peu de jours l'épidémie humaine. Il importe donc d'éviter à tout prix leur présence dans les lazarets. C'est pourquoi le *Comité consultatif d'Hygiène publique de France* vient de se préoccuper des moyens pratiques de procéder à la destruction des rats. Dans le but d'arriver à un résultat aussi parfait que possible, le Comité a fait appel aux lumières des directeurs des Compagnies de navigation. Après une longue délibération, cette Assemblée a prescrit l'application, dans nos ports, des mesures suivantes.

Lazarets. — A l'effet d'empêcher les rats et les souris de pénétrer dans les constructions, on devra obturer toutes les ouvertures, ou tout au moins les ouvertures qu'il faudrait maintenir, munir celles-ci d'appareils protecteurs, tels que des balais, des entonnoirs, ou mieux des écrans métalliques. Les lazarets devront, en outre, posséder ces mêmes appareils en quantité suffisante pour pouvoir en disposer sur les amarres et cordages réunissant les navires à la terre. Lorsqu'il existe des rats et des souris dans les lazarets, des pièges, des préparations alimentaires toxiques, telles que de la mort-aux-rats ou tous autres produits similaires, etc., seront employés pour les y détruire et les cadavres des rats ou des souris seront immédiatement brûlés. Si les rats et les souris étaient réfugiés dans des locaux difficilement accessibles, il faudrait faire usage de gaz asphyxiants, tels que l'acide sulfureux à la dose de 40 gr. par mètre cube. Les endroits où l'on a recueilli des rats ou des souris morts seront lavés avec les solutions désinfectantes en usage dans les lazarets.

Navires. — 1° *A quai.* — Lorsqu'un navire est à quai, les amarres et cordages qui le retiennent doivent être munis de balais, entonnoirs, ou mieux d'écrans, etc., disposés de façon à empêcher les rats de se servir de ces amarres et cordages pour pénétrer dans le navire ou en sortir. Les passerelles doivent être levées pendant la nuit. Avant le chargement, il faut s'assurer qu'il n'existe pas de rats sur le navire. S'il en existe ou qu'on le craigne, il faut les détuire par les moyens ci-dessus indiqués. Le navire doit être désinfecté à l'acide sulfureux avant tout chargement, dans toutes les parties où les rats peuvent séjourner ; les autres locaux doivent être désinfectés avec la solution de sublimé salée à 1 gramme 0/00 de bichlorure de mercure pour 2 grammes de sel marin également pour 1 litre d'eau distillée. Les cadavres des rats doivent être brûlés.

2° *En cours de traversée.* — Il est indispensable d'user, pendant la traversée, de tous les moyens possibles pour détruire les rats qui auront pu pénétrer sur le navire, malgré les précautions prises à quai. Parmi ces moyens, ceux qui détruisent les rats sans que leurs cadavres se putréfient ou dégagent des odeurs, seront toujours préférés. Certaines préparations, dites *mort-aux-rats*, peuvent atteindre ce résultat ; il y a lieu d'en prescrire immédiatement l'essai. Les cadavres des rats doivent être brûlés, et les locaux où ils ont été découverts désinfectés.

2° *A l'arrivée.* — Lorsqu'un navire est arraisonné, le médecin sanitaire doit se renseigner, avec la plus grande attention, sur la présence des rats à bord. Si des rats ont été découverts et si des cadavres de ces rats existent encore sur les navires, il sera immédiatement procédé à l'analyse bactériologique, afin d'y reconnaître le bacille de la peste. Dans le cas où celui-ci serait reconnu, le navire sera déchargé ; la cargaison et les bagages des passagers et de l'équipage seront désinfectés, le navire sera tout entier soumis à des fumigations sulfureuses, et les cadavres des rats soigneusement brûlés. En cas contraire, le navire pourra avoir libre pratique, après application des mesures de désinfection réglementaires. Après déchargement des navires au port d'arrivée, ils seront désinfectés à l'acide sulfureux dans toutes les parties où ce procédé peut être employé et, pour le reste, lavés avec des solutions désinfectantes.

Ces mesures sont bonnes. Quant à croire que, grâce à elles, le *Comité consultatif d'Hygiène publique de France* préservera notre pays des atteintes de la peste, c'est une autre question. En l'affaire, il n'y a pas que des rats et des souris, mais aussi des hommes !

EXERCICE ILLÉGAL DE LA MÉDECINE.

Les Pseudonymes dans l'Art dentaire.

Un dentiste, M. Baumgartner, pourvu d'un diplôme du gouvernement mexicain, exerçait son art à Paris et avait placé à sa porte une plaque ainsi rédigée : « *Docteur Sylvestre, dentiste américain* ».

Le Syndicat des Chirurgiens-dentistes de Paris avait relevé dans ce fait les deux délits prévus par les articles 20 et 9 de la loi du 30 novembre 1892, dont voici les textes.

Art. 20. Est considéré comme ayant usurpé le titre français de docteur en médecine, quiconque, se livrant à l'exercice de la médecine, fait précéder ou suivre son nom du titre de docteur en médecine, sans en indiquer l'origine étrangère. Il sera puni d'une amende de 100 à 200 francs.

Ar. 9. (dernier paragraphe)... Il est interdit d'exercer sous un pseudonyme les professions ci-dessus (c'est-à-dire celles de médecin, chirurgien-dentiste et sage-femme), sous les peines édictées par l'article 18.

A la requête du président du Syndicat des Chirurgiens-dentistes, M. Baumgartner avait été cité devant le tribunal correctionnel de la Seine, comme ayant à la fois usurpé le titre français de docteur en médecine et exercé la profession de chirurgien-dentiste sous un pseudonyme. Le tribunal l'avait acquitté sur le premier chef, et condamné sur le second à vingt-cinq francs d'amende. M. Baumgartner prétendait que Sylvestre ne pouvait être un pseudonyme, puis

que c'était son prénom. Mais la Cour d'appel confirma la condamnation prononcée en première instance et déclara M. Baumgartner coupable sur les deux chefs de prévention. A son tour, la Cour de cassation vient de confirmer l'arrêt de la Cour d'appel, attendu que la loi du 30 novembre1892, défend d'exercer, sous un pseudonyme, les professions de médecin, de chirurgien-dentiste et de sage-femme, et qu'en l'absence de définition légale, le pseudonyme doit s'entendre ici de tout nom tendant à dissimuler l'individualité du praticien, c'est-à-dire, en principe, de tout nom autre que le nom patronymique.

LES PHARMACIENS CONSEILLERS MUNICIPAUX A PARIS.

L'Élection de M. Houdé, pharmacien (1899).

A l'Election municipale du X^e^ arrondissement (Quartier de la Porte-Saint-Martin), à Paris, lors du scrutin de ballottage, qui a eu lieu récemment, M. Houdé, pharmacien, démocrate indépendant, a été élu par 2.272 voix contre M. Riethe, socialiste, également pharmacien, qui n'a obtenu que 1.554 voix.

Toutes nos félicitations à notre excellent collègue et ami.

M. Houdé est le pharmacien bien connu, qui s'est adonné à l'étude et à l'industrie des *alcaloïdes*. Il publie une revue spéciale, la *Revue des Alcaloïdes*, et a lancé, comme fabriquant de spécialités pharmaceutiques, un certain nombre de produits.

Né à Vincelottes (Yonne), le 24 août 1854, il fut, dès sa plus tendre enfance, imprégné des principes républicains; Petit-fils de proscrit du 2 décembre 1851, fils d'un adversaire ardent du second Empire, il apprit avec ses premières lettres à détester le joug de la tyrannie et à aimer les bienfaits de la liberté. A l'école du village, au collège d'Auxerre, il manifesta des aptitudes prononcées pour les sciences, l'histoire et les langues étrangères, et pendant un apprentissage pratique, technique et manuel, il acquit l'amour du labeur et le mépris de la fatigue. Etudiant assidu et consciencieux, devenu orphelin à l'âge de dix-sept ans, il obtenait ses diplômes en 1880. La même année, grâce à un petit patrimoine conservé et avec l'aide généreux d'une bonne parente, il achetait la Pharmacie Vée, 42, rue du Faubourg-Saint-Denis, à Paris. Là, au lieu de se livrer uniquement à l'exploitation de son officine, M. A. Houdé, redoublant d'énergie, s'adonna à une heureuse série d'études et de recherches originales sur les alcaloïdes et principes actifs des plantes médicinales. Son nom prit alors place dans le monde savant. En 1885, malgré un outillage primitif, il découvre la Colchicine cristallisée, et publie, en collaboration avec M. le D^r^ Laborde, un ouvrage remarquable sur le *Colchique et la Colchicine*, remède préventif et curatif de la goutte. En 1885 encore, il fait connaître le *Sulfate de Spartéine*, alcaloïde du genêt à balai, vulgarisé par le Professeur Germain Sée. En 1885 aussi, l'Académie de Médecine de Paris lui décerne le *Prix Orfila* : 6,000 fr., pour un travail sur la *Vératrine et les Vératrum* en collaboration avec les Docteurs Rondeau et Meillère, travail où le jeune chimiste traitait la partie toxicologique « De la recherche médico-légale de la Vératrine dans l'organisme et dans le cadavre après six mois d'inhumation. » En 1887, quittant le comptoir, il crée un établissement de médicaments spéciaux à base d'alcaloïdes et glucosides, avec laboratoire de fabrication de ces mêmes principes actifs. En 1893, il reçoit de l'Académie de Médecine de Madrid un prix en récompense d'un ouvrage *sur l'étude botanique et chimique des feuilles de Coca et de la Cocaïne*, et le titre de Membre correspondant. En 1896, il réinstalle une grande industrie de pyroligneux ou distillation du bois en vase clos. Cette série ininterrompue de travaux multiples ne l'empêche pas de consacrer à la chose publique ses heures de loisir ; il le fait sans compter. Il devient successivement, dans le X^me^ arrondissement, Administrateur du Bureau de Bienfaisance, Membre du Conseil d'Hygiène, Administrateur et Secrétaire de la Caisse des Ecoles ; il fut aussi Secrétaire général de la Chambre Syndicale des Pharmaciens de Paris et de la Société de Secours mutuels du quartier Saint-Denis. On le trouve toujours prêt à se dévouer aux œuvres utiles à ses concitoyens. Tant d'efforts soutenus ne tardèrent pas à lui assurer une indépendance complète. Il en profita pour visiter l'Europe, l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse, la Belgique, l'Autriche, l'Espagne, la Russie. Il assista aux Congrès médicaux de Rome et de Moscou, utilisant ses voyages pour étudier les mœurs, les climats, les méthodes commerciales et industrielles et pour comparer, la situation de la France avec celle de l'étranger.

M. Houdé, Pharmacien à Paris, *Conseiller municipal* (1899).

NÉCROLOGIE.

M. le Dr Marchand (A. H.).

M. le Dr A. H. Marchand, qui vient de mourir, est né à la Ferté-Bernard le 3 mars 1841. Il commença ses études médicales à l'Ecole de Tours, où il fut rapidement interne, puis, la deuxième année, prosecteur, et enfin lauréat : ce qui était la plus haute distinction de cet établissement de province.

A Paris, il fut d'abord externe, puis bientôt interne des hôpitaux, lorsque la guerre de 1870 éclata. Attaché à une ambulance et, après avoir fait toute la campagne du Nord, il revint après la guerre à Paris, bien décidé à se consacrer à la science chirurgicale.

En 1872, il était nommé prosecteur; en 1873, il était reçu Docteur, avec une thèse ayant pour titre : *Étude sur*

M. le Dr A. H. Marchand (de Paris).
Chirurgien des Hôpitaux (1).

l'extirpation de l'extrémité inférieure du rectum. En 1875, il était reçu agrégé de la Faculté de Médecine de Paris avec une thèse ayant pour titre : *Des accidents qui peuvent compliquer la réduction des luxations traumatiques.* En 1876, il passait au concours chirurgien du Bureau central. Attaché en cette qualité, à la Maternité, il suppléa pendant quatre années le Pr Tarnier dans son enseignement et dans son service, puis il passa à l'hôpital St-Antoine, à l'hôpital St-Louis et à l'hôpital Beaujon.

C'était un chirurgien connu et un travailleur acharné, arrivé à force de volonté et d'intelligence à la plus honorable des situations. M. le Dr Marchand était Chevalier de la Légion d'honneur.

(1) D'après la *Médecine moderne.*

M. le Pr Bunsen (d'Heidelberg).

Le savant physicien et chimiste, M. le Pr Bunsen est mort à Heidelberg. Il était âgé de 88 ans. M. le Pr Bunsen était né à Gœttingue où il fit ses études qu'il compléta à Paris, Berlin et Vienne. Il succéda à Wœhler comme professeur de chimie à l'Institut de Cassel; puis il fut nommé à Breslau et, depuis 1852, il professait à Heidelberg. Il est l'auteur de travaux nombreux et considérables sur les applications de l'électricité à la chimie, sur la combustion du gaz, les poids spécifiques, etc. Il est l'inventeur de la pile qui porte son nom. C'est lui qui dota, avec Kirkoff, la science de cette admirable méthode d'analyse, la *spectroscopie.*

LA MÉDECINE ET LA PSYCHOLOGIE.

Le Corps et l'Ame de l'Enfant; par Maurice de Fleury. — Paris, 1899, 1 vol., Armand Colin.

Le Temps a publié une remarquable analyse de cet excellent volume, qui fait honneur au sens éclairé de notre excellent collègue d'internat, et l'on nous permettra d'en citer quelques passages, dans le but spécial d'en réfuter les critiques, au lieu et place de notre ami, qui nous pardonnera.

Certes, c'est là un livre intéressant et instructif parce qu'il met le lecteur au courant des notions les plus neuves et les plus sages sur l'hygiène physique, intellectuelle et morale de la seconde enfance. Il va au cœur parce qu'il est écrit non seulement avec clairvoyance, mais avec une tendresse et une éloquence communicatives. Certaine page sur la façon dont il convient de faire la morale à ses bébés, est tout à fait charmante et d'un bon écrivain.

« J'estime, dit le critique, qu'on peut reprocher au Dr de Fleury sa croyance un peu exclusive en l'action du physique sur le moral, et aussi une tendance un peu exagérée à croire, avec M. Demolins, à la supériorité anglo-saxonne ».

C'est là une appréciation, exclusivement française, qui d'ailleurs n'est pas exacte. Bien au contraire, selon nous, notre collègue n'insiste pas encore assez sur l'*influence du physique* et sur la *supériorité des Anglais et des Américains.* Bien avant M. Demolins, au demeurant, des Français ont devancé l'Angleterre et l'Amérique, sans crier sur les toits leur découverte. Comme ils n'ont pas voulu l'entourer d'une réclame savante, ils se sont contentés d'avoir devancé le *Figaro* dans ses enquêtes. Mais cela ne prouve pas que M. de Fleury n'ait pas grandement raison !

Il n'y a qu'à louer la clarté parfaite et le ton de bonhomie avec lesquels l'auteur nous met au courant des découvertes les plus modernes qui permettent de comprendre le fonctionnement du cerveau, le mécanisme de la paresse, des peurs, des fatigues, des colères maladives, et d'imaginer les moyens d'y porter remède. Après les chapitres consacrés à l'hygiène physique proprement dite (exercices, bains, vêtements et sommeil, alimentation, vacances), recommandons ce qui a trait au mensonge, à la peur, à la paresse, à l'obéissance, à l'initiative et à cet excès de tendresse dont sont coutumières surtout les mamans de France. Mères, lisez-les et instruisez-vous.

Nous sommes absolument de cet avis.

PETITES INFORMATIONS.

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris. — M. le Dr Castex est chargé, du 1er octobre 1899 au 30 octobre 1902, d'un cours complémentaire de clinique annexe des maladies du larynx, des oreilles et du nez à la Faculté de Médecine de Paris.

Faculté des Sciences de Paris. — M. Béhal, docteur ès-sciences, est nommé, pour l'année 1899-1900, Maître de conférences de chimie organique à la Faculté des Sciences de Paris.

École vétérinaire de Toulouse. — *Incendie.* — Récemment un incendie s'est déclaré à l'École vétérinaire de Toulouse, actuellement déserte, élèves et professeurs étant en vacances. Le feu a détruit la moitié du pavillon central et le pavillon nord.

Les troubles universitaires en Russie. — Le Ministre de l'Instruction publique fait connaître que les étudiants encore licenciés à la suite des derniers troubles pourront reprendre leurs études au commencement de la prochaine année scolaire, sauf ceux qui ont été expressément exclus à toujours des Universités. La circulaire ministérielle ajoute qu'en cas de récidive, les étudiants réintégrés aujourd'hui n'auraient plus à espérer de mesure gracieuse. Pour empêcher, dans l'avenir, une trop grande affluence d'étudiants aux Universités de Saint-Pétersbourg et de Moscou, il a été décidé qu'à partir de l'année scolaire prochaine on n'y recevrait plus d'étudiants des autres districts universitaires. Les élèves qui ont terminé leurs études secondaires devront donc se faire inscrire dorénavant aux Écoles supérieures de leur rayon.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE (HOPITAUX, etc.).

Hôpital Auban-Moët à Epernay. — *Monument au Fondateur.* — La ville d'Épernay vient d'inaugurer solennellement un monument élevé par souscription publique en souvenir de M. Auban-Moët, le bienfaiteur de cette ville. Ce monument, œuvre du sculpteur Barrias, de l'Institut, a été érigé dans la cour d'honneur de l'hôpital Auban-Moët. Une stèle posée sur un large socle supporte le buste de M. Auban-Moët. Sur un banc, au pied de la stèle, la *soufrance*, personnifiée par une jeune défaillante, implore la compassion du généreux donateur. Tout le monument est en marbre blanc. Au-dessous du buste, on lit l'inscription suivante : « Auban-Moët Ramont, fondateur de l'hospice d'Epernay, la Ville reconnaissante, 1899. »

L'Assistance publique et la catastrophe de Juvisy. — M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil, vient d'adresser à M. le Dr Napias, directeur de l'Assistance publique de Paris, la lettre suivante.

« Monsieur le Directeur. La douloureuse catastrophe qui s'est produite sur le réseau d'Orléans a mis une fois de plus à l'épreuve les qualités de sang-froid, d'initiative et d'endurance du personnel de l'Assistance publique de Paris. J'ai pu constater par moi-même qu'à tous les degrés de la hiérarchie, tous, Directeurs et Économes des Hôpitaux, Chirurgiens et Internes de garde, Infirmiers et Infirmières, avaient, dans cette pénible circonstance, rivalisé de zèle, d'intelligence et de dévouement. Je vous prie de vouloir bien transmettre à tout le personnel sous vos ordres le témoignage de reconnaissance du Gouvernement. Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération. *Le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes*, Waldeck-Rousseau. »

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.

Conférence internationale pour la prophylaxie de la Syphilis. — Sont délégués à la Conférence internationale pour la prophylaxie de la syphilis et des maladies vénériennes qui se réunira à Bruxelles, le 4 septembre prochain : MM. le Pr Fournier, Membre de l'Académie de Médecine, Président de la Délégation, le Pr Augagneur, de la Faculté de Médecine de Lyon, le Dr Brousse, agrégé près la Faculté de Médecine de Montpellier, le Dr Carlier, agrégé près la Faculté de Médecine de Lille, le Pr Charmeil, de la Faculté de Médecine de Lille, le Dr Etienne, agrégé près la Faculté de Médecine de Nancy, le Dr Hallopeau, membre de l'Académie de Médecine, le Dr Haushalter, agrégé près la Faculté de Médecine de Nancy, le Pr Livon, Directeur de l'École de Médecine de Marseille, le Dr Magon, de l'École de Médecine de Marseille, le Dr Perrin, chargé de cours à l'École de Médecine de Marseille, le Pr Queirel, de l'École de Médecine de Marseille, le Pr Spillmann, de la Faculté de Médecine de Nancy.

Société médicale d'Indre-et-Loire. — La *Société médicale d'Indre-et-Loire,* qui s'occupe simplement des questions scientifiques se rapportant à l'art médical, vient de se reconstituer. Le Bureau suivant a été nommé : *Président,* M. le Dr Bodin ; *Vice-Présidents,* M. le Dr Hippolyte Maurice ; M. le Dr Héron ; *Secrétaire général,* M. le Dr Bouvron ; *Secrétaire adjoint,* M. le Dr André ; *Trésorier,* M. le Dr Grasset.

Cette Société, une des plus anciennes de France, doit fêter son centenaire en 1900. Elle publie un Bulletin, dans lequel sont résumées les discussions importantes qui ont eu lieu dans le courant de l'année.

GUERRE, MARINE ET COLONIES.

Service de Santé militaire. — *Les Manœuvres de 1899.* — Le Ministre de la Guerre a adressé une circulaire aux commandants de corps d'armée, d'après laquelle, en raison d'une épizootie très grave de fièvre aphteuse qui sévit actuellement dans certains départements, des modifications ont été apportées à l'organisation prévue par la circulaire du 31 décembre sur les manœuvres en 1899. Dans le cas où l'épidémie gagnerait pendant le mois d'août, d'au-

tres départements, les directeurs des manœuvres et commandants de corps d'armée ont toute latitude pour prononcer eux-mêmes, après entente avec l'autorité civile, les suppressions des manœuvres qui seraient rendues nécessaires, sous la réserve d'en rendre compte immédiatement au Ministre.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 31e semaine, 1,114 décès au lieu de 948 pendant la semaine précédente. Ce chiffre est sensiblement plus élevé que la moyenne ordinaire des semaines d'août (876). La fièvre typhoïde a causé 31 décès (au lieu de 15 pendant la semaine précédente) ; la rougeole 22 (au lieu de 29) ; la scarlatine, 5 (au lieu de 6) ; la coqueluche, 3 (au lieu de 12), et la diphtérie, 10 (au lieu de 3. La variole n'a causé aucun décès pendant les quatre dernières semaines. La diarrhée infantile (athrepsie, etc.) présente une notable augmentation. Elle a causé 174 décès de 0 à 1 an, au lieu de 124 pendant la semaine précédente, et au lieu de 122, moyenne ordinaire de la saison. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 69 décès, au lieu de 60 pendant la semaine précédente et au lieu de 62, moyenne ordinaire de la saison. La phtisie a causé 188 décès (au lieu de la moyenne 163) ; la méningite tuberculeuse, 17 décès ; la méningite simple, 28 ; les tuberculoses autres que celles qui précèdent ont causé 24 décès ; l'apoplexie, la paralysie et le ramollissement cérébral, 49 décès ; les maladies organiques du cœur, 68 ; le cancer a fait périr 68 personnes ; enfin, 40 vieillards sont morts de débilité sénile. Il y a eu 21 suicides et 40 autres morts violentes.

On a célébré à Paris 467 mariages. On a enregistré la naissance de 1,195 enfants vivants (618 garcons et 577 filles), dont 850 légitimes et 345 illégitimes. Parmi ces derniers, 56 ont été reconnus immédiatement.

L'eau à Paris. — On verra par la statistique municipale que nous publions plus haut, que le nombre de cas de fièvre typhoïde a notablement augmenté à Paris, pendant ces derniers jours. Le nombre de décès a été en effet de 31 au cours de la semaine dernière, tandis qu'il n'avait été que de 15 la semaine précédente. C'est là une constatation peu rassurante et dont on ne peut manquer de se préoccuper. Le Conseil d'Hygiène l'a, d'ailleurs, déjà faite, et le vœu exprimé par lui, que la population soit invitée « à ne boire que de l'eau préalablement bouillie, *quelle qu'en soit l'origine* », montre que c'est à l'eau, presque uniquement, qu'il attribue cette recrudescence de la fièvre typhoïde. M. le Dr Josias, qui proposa et fit adopter le vœu dont il s'agit, l'a confirmé nettement.

« Jusqu'à présent, a-t-il dit, il n'a pas été distribué d'eau de Seine dans Paris. L'Administration l'affirme, et on doit la croire. Mais de ce que les Parisiens n'ont bu que de l'eau de source, s'ensuit-il qu'ils aient été à l'abri de tout danger ? Malheureusement non, car il est bon de douter que certaines des sources captées, qu'on disait pures et inoffensives, doivent être considérées comme un peu suspectes. Comment expliquer que, dans nos hôpitaux, nous ayons à soigner des personnes habitant la même rue, la même maison, et chez lesquelles le mal a évidemment une même origine : l'eau. Si ce n'est pas l'eau de Seine, c'est donc l'eau de source ? Aussi ne répéterez-vous jamais assez que « toutes les eaux » doivent être bouillies avant qu'on les mette sur la table. C'est le seul moyen, mais il est décisif, de faire cesser une situation qui pourrait devenir inquiétante. »

La peste. — *Indes.* — Le gouvernement de Hong-Kong télégraphie que vingt-neuf nouveaux cas de peste bubonique se sont produits dans la colonie durant la semaine dernière. Il y a eu vingt-neuf décès. L'épidémie est en décroissance.

Afrique. — Un télégramme de Londres du 5 août, du gouverneur de l'île Maurice, parvenu au Ministère des Colonies, annonce qu'il s'est produit 52 cas de peste bubonique et 37 décès au cours de la semaine passée.

Oporto (Portugal). — Le nombre des décès occasionnés par la peste à Oporto serait de douze.

La Fièvre jaune aux États-Unis. — D'après le rapport officiel, trois cas de fièvre jaune et un décès se seraient produits à l'hospice militaire, près de Hampton. Sur les quarante cas qui se sont déclarés jusqu'ici, il y a eu huit décès. On signale trois nouveaux cas à Phœbus-Town, endroit situé tout près de l'hospice militaire.

Le danger des duels. — *Blessure de la carotide.* — Les duels comptent une issue tragique de plus. Deux maréchaux des logis du 18e chasseurs en garnison à Saint-Germain, nommés Biancarelli et Klein, s'étaient souffletés à la suite d'une discussion. Un duel fut jugé nécessaire et ordonné. Il eut lieu au sabre, dans le manège des chasseurs. Au premier engagement, le maréchal des logis Klein, atteint d'un coup de pointe à *l'artère carotide*, tomba ensanglanté dans les bras de ses témoins. Transporté aussitôt à l'infirmerie, le malheureux sous-officier y expirait au bout de deux heures, malgré les soins empressés du médecin major. Le maréchal des logis Klein était âgé de vingt-deux ans, engagé volontaire.

La Tuberculose et l'immunité des Tanneurs. — M. le Pr Schrœtter, d'après ce que relate le *Journal d'Hygiène*, a observé que les ouvriers tanneurs étaient toujours à l'abri de la tuberculose. Parmi 8.000 tuberculeux qu'il a soignés, il n'y avait pas un seul ouvrier de cette industrie. La même remarque a été faite à l'hôpital des Frères de la Charité, à Vienne. Dans cette ville, le fait est d'autant plus remarquable que la tuberculose pulmonaire constitue la partie principale de la morbidité.

Les bains à quelques centimes. — En visitant l'hospice des Enfants tuberculeux d'Ormesson, le Président de la République a rappelé, d'après l'avis des médecins les plus expérimentés de cet asile, les conditions principales d'un bon régime pour prévenir la phtisie ou la guérir : nourriture saine, air pur et propreté du corps. Sur ce dernier point, il a recommandé aux administrations communales de France d'étudier le moyen de procurer aux ouvriers des *bains chauds à prix très réduits*, à 10 ou 20 centimes. Le vœu exprimé par le Président de la République est réalisé en Angleterre et en Allemagne depuis quinze ans.

Sanatoria populaires allemands.— M. le Dr Pannwitz, secrétaire général du Congrès tenu à Berlin pour la lutte contre la Tuberculose, vient de publier son rapport. Il retrace les efforts accomplis en Angleterre d'abord, puis en Allemagne, pour enrayer le fléau. Actuellement on est en possession d'une méthode grâce à laquelle la guérison de la phtisie est possible; ce traitement, pratiqué avec succès pour la première fois, vers 1850, par M. le Dr Brehmer, puis complété et amélioré, arrive à frapper la contagion dans ses racines. La création de sanatoria spéciaux permet à chaque pays de soigner ses poitrinaires sans les envoyer à l'étranger et de leur faire faire leur cure dans le climat où ils auront, une fois guéris, à vivre et travailler. Les frais de cure dans les sanatoria allemands s'élèvent aujourd'hui à près de 3 marcks (3 fr. 75) par jour. Berlin en possède deux : l'un pour les hommes, à Malchow, l'autre pour les femmes, à Blankenfelde.

La Lapidothérapie. — Depuis quelque temps, on mène grand bruit, dans un groupe un peu spécial de médecins, autour d'une découverte destinée à révolutionner la thérapeutique actuelle. Il s'agit de la guérison des maladies par les pierres précieuses ! !

Un centenaire. — Un centenaire vient de comparaître devant le tribunal de police d'Indianapolis et paraît avoir conservé l'usage de toutes ses facultés. Agé de cent six ans, Monroe Hedges était poursuivi pour avoir administré une volée de coups de canne à son fils Hiram, âgé de soixante-dix ans.

DIVERS.

Distinctions honorifiques. — Sont promus dans l'ordre de la Légion d'honneur : *Commandeur*, M. Darboux, doyen de la Faculté des Sciences, de l'Université de Paris, membre de l'Institut. — *Officiers*, M. Armand Sabatier, doyen de la Faculté des Sciences de l'Université de Montpellier ; M. le Dr Lereboullet, membre de l'Académie de Médecine. — *Chevaliers :* M. le Dr Picot, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux ; MM. les Drs Albarran, chirurgien des hôpitaux (de Paris) ; Godon, directeur de l'Ecole dentaire de Paris ; Aubrin, membre du Conseil général des Alpes-Maritimes; Widal (de Paris); Fabre (d'Alais) ; Pugade, président du Conseil général des Pyrénées-Orientales; Despeaux (de Crouy-sur-Ourcq; et, *au titre étranger*, M. le Dr Collet (belge) ; M. le Dr Thyffen (hollandais).

Les Médecins explorateurs. — Il y a quelque temps, l'explorateur africain, M. le Dr Esser, avait été l'objet de violentes attaques. Cet explorateur, qui venait de publier une relation de ses voyages avec des détails sur les pays qu'il avait traversés, fut accusé de mensonge. Les adversaires du docteur prétendaient qu'il n'était pas allé dans les endroits décrits et qu'il n'avait pas quitté la côte. L'accusation était d'autant plus grave, que le Dr Esser avait été décoré de l'ordre de l'Aigle-Rouge par l'Empereur. Comme la polémique s'envenimait et que le Dr Esser est officier de réserve, le cas fut soumis au jugement du corps des officiers de son régiment. Les adversaires du docteur ont si bien fait la preuve de la vérité de leurs accusations que, par 45 voix contre 5, l'explorateur a été déclaré indigne de ses fonctions.

Les Médecins maires. — M. le Dr Chevallier a été désigné par le préfet pour faire les fonctions de maire d'Alger, depuis le jour où M. Castarède avait été à son tour suspendu. Récemment M. Régis a fait l'éloge de M. Chevallier, affirmant que c'est grâce à ses démarches nombreuses qu'il a pu obtenir sa mise en liberté.

La maladie de M. le Dr Roux. — M. le Dr Roux, sous-directeur de l'Institut Pasteur, vient d'être assez sérieusement atteint de l'influenza pour se voir forcé de prendre un repos prolongé. Il a dû interrompre ses travaux, il y a plusieurs semaines, et il est parti pour la Savoie ; il est en ce moment à Ceyzérieu, dans l'Ain. Les nouvelles reçues rue Dutot, de l'éminent savant, sont excellentes. Néanmoins, M. le Dr Roux prolongera son séjour au bon air, et on ne pense pas le revoir avant la fin du mois prochain à son laboratoire.

Les Médecins dans les cercles. — Reçus comme membres de l'Union des yachts français : M. le Dr **A. J.** Magnin, présenté par MM. Van Bergen et G. Fournier. — M. le Dr Charcot fils fait partie, croyons-nous, de ce cercle.

Médecins Gouverneurs. — M. le Dr Ballay, le distingué gouverneur de la Guinée française, a obtenu une prolongation de séjour en France, nécessaire à la fois pour le rétablissement de sa santé et la solution des questions diverses qui se rattachent au chemin de fer de Konakry au Niger.

Déplacement de médecins. — M. le Dr Edouard Bureau, professeur de botanique au Muséum d'histoire naturelle, est en vacances au château de la Meilleraie (L-I.). — M. le Dr Marcel Baudouin est à Croix-de-Vie (Vendée).

Un Médecin Ministre. — Un médecin auxiliaire de 2e classe, nommé de Lanessan, fut licencié d'office le 10 janvier 1871. Le *Soir* demandait si ce médecin n'était pas le Ministre de la Marine, M. de Lanessan, et les raisons pour lesquelles il fut licencié d'office. L'Agence nationale a répondu : Au commencement de la guerre franco-allemande, M. de Lanessan, était médecin aux colonies : il se fit immédiatement rappeler en France pour prendre une part active aux opérations de la guerre, quitta l'hôpital et s'engagea dans un régiment de mobiles, avec lequel il fit toute la campagne en qualité de chirurgien. On prit alors, administrativement contre lui les mesures auxquelles plusieurs journaux de ce matin font allusion.

La médecine à Nantes. — Questions posées par *l'Intermédiaire Nantais* au *Petit Phare :*

Le Chirurgien Chassaignac. — Chassaignac, qui fut un chirurgien célèbre, naquit à Nantes, y fut interne des hôpitaux, y passa le temps que dura le siège de Paris en 1871. Peut-on dire quelle est et où réside sa descendance et s'il a encore des parents à Nantes. — Darbefeuille. — Il existe à l'Ecole de Médecine de Nantes (salle des professeurs) un beau buste de Darbefeuille. Sur le socle : une plaque de cuivre et l'inscription : Jean-Baptiste-Augustin Darbefeuille, 1756-1831, Chirurgien en chef des Hôpitaux civils et militaires, Professeur à l'Ecole de Médecine,

Licencié ès-Sciences. — Le « Père Cochard. » On prête au « Père Cochard » une foule de traits humoristiques. La plupart, malheureusement, ont trait à des choses médicales et ne peuvent guère se raconter. Il n'était pas mauvais chirurgien, paraît-il; mais il avait le plus grand mépris pour l'anatomie, si j'en juge par cette boutade qui est restée légendaire à l'Ecole de Nantes : « A quoi bon, disait-il, l'anatomie? Moi, quand je trouve un nerf, je le coupe, les artères, je les lie, les veines : je m'en fous! » Il était l'oncle du Dr Cochard, mort il y a quelques années, et dont nous avons été l'interne à l'Hôpital de Nantes.

Mariages de Médecins. — Mme David, M. le Dr Marais et Mme Marais, nous font part du mariage de M. Pierre Marais, externe des Hôpitaux de Paris, leur petit-fils et fils, avec Mlle Marie Bréard.

Le Buste de Pasteur à l'Institut. — Le buste de Pasteur va prendre place à l'Institut. C'est celui que fit Paul Dubois, admirable de ressemblance et de vie. Mais on y ajoutera un peu, car ce buste n'est, à vrai dire, qu'une tête de Pasteur, et pour l'uniformiser à la grandeur des bustes qui se trouvent à l'Institut, on y adjoindra une partie de vêtement ou de draperie.

VARIÉTÉS & ANECDOTES.

Encore l'Index Medicus.

« Nous souhaitons sincèrement, dit l'*Obstetrics* (1), que les administrateurs de l'*American medical Association*, à qui avait été adressée une proposition de favoriser la publication de l'*Index Medicus*, veuillent bien prendre une détermination conforme à cette proposition.

L'annonce de l'interruption de cette publication a fait naître des regrets universels. Cette publication, qui est si peu en rapport avec ce qui est commercial et financier, doit être soutenue soit par des bibliothèques, soit par le petit nombre de gens qui écrivent, parce qu'ils peuvent lui venir en aide (et cela nous paraît encore insuffisant), soit par une administration puissamment organisée, comme l'est l'*American medical Association* ; cela vaudrait mieux qu'une subvention gouvernementale. La littérature médicale en est arrivée à un tel point d'extension dans tous les pays, que les matériaux qu'elle fournit doivent inévitablement être perdus, s'il n'existe pas de collection et de classification qui les mettent en valeur. L'"*Obstetrics*" fait tous ses efforts pour donner à ses lecteurs les meilleurs travaux publiés dans son domaine spécial, mais le nombre de ces travaux s'élève à plus de 200 articles publiés mensuellement sur des sujets seuls d'obstétrique et parus par titre dans l'Index medicus ».

Il est regrettable que l'*Obstetrics* ne soit pas mieux renseignée. Si elle lisait la *Gazette médicale de Paris*, elle verrait qu'en France on s'occupe depuis plusieurs mois de cette capitale question, et que nous offrons, pour mener à bien cette publication, les ressources de l'*Institut de Bibliographie de Paris*.

(1) *Obstetrics*, New-York, 1899, I, n° 7, juillet, p. 392.

Si d'un autre côté, l'*Association générale des Médecins de France*, qui est riche à plusieurs millions, n'était pas aussi indifférente qu'elle l'est pour tout ce qui touche à la Science médicale, il y a longtemps qu'elle aurait pris cette initiative, pour laquelle nous aurions voulu pouvoir la solliciter. Mais il suffit que nous fassions une proposition pour que les corps officiels ou constitués se méfient et se dérobent. C'est la caractéristique de notre état social : Sus à l'initiative privée. ! C'est comme ça que les nations marchent à leur perte....

M. B.

Le Congrès de Gynécologie d'Amsterdam et l'appréciation de la « Gazette Médicale ».

Nous lisons, dans le *Journal du Congrès d'Amsterdam*, ce qui suit :

« Un journaliste médical de Paris, qui a la prétention de « syndicaliser » (*sic*) à son profit la Presse médicale française sinon internationale, s'est permis de juger assez légèrement, dans la *Gazette médicale* du 8 août, le *Congrès international d'Amsterdam*. Il se plaint d'avoir manqué de renseignements et accuse « les Secrétaires Généraux » d'impéritie : « C'est le Congressiste, dit-il, qui paie l'impéritie des Secrétaires Généraux et la publicité faite autour de leur nom. » Et plus loin, précisant davantage, il taxe le Congrès d'Amsterdam d'être « remarquablement mal organisé. » Nous ne savions pas que ce pointilleux plumitif fait tellement réussi, quand il a voulu organiser lui-même certains Congrès. Pour celui de Moscou particulièrement, son intervention a été le point de départ, pour la France, du désarroi le plus complet. Il nous recommande son Agence: « prenez mon ours. » Le malheur est que, renseignements pris, cet irascible confrère a été parfaitement tenu au courant du programme du Congrès ; on peut en juger par les centaines de numéros de sa « feuille de chou » qui sont arrivés, en temps voulu, à l'adresse de tous les membres inscrits. Il nous avait paru original de faire de tout ce papier un feu de joie. Cette exécution eût été cruelle pour un journal, qui renait avec peine de ses cendres. Il nous a paru plus judicieux de laisser chacun juger du mauvais caractère de l'écrivain et de l'incorrection de son procédé. Le nombre des membres participants du Congrès de Gynécologie, la cordialité qui a présidé à toutes les réunions, la réception charmante de Mesdames Treub et Mendes de Leon nous font conclure qu'il est souvent imprudent de juger *ab irato* et de condamner à l'avance ce qu'on se trouve incapable d'apprécier sans parti pris.

Doyen (1).

Ci-dessous la lettre que nous avons reçu d'Amsterdam, le 3 août 1899 *seulement*, en réponse à des demandes réitérées de renseignements, l'article de la *Gazette Médicale* ayant été d'ailleurs écrit *avant cette date*, et *avant la réception des documents annoncés*, qu'on nous a priés de retourner de suite. De plus, *le 2 août*, nous avions quitté Paris.

« Amsterdam, 1er août 1899.

» Monsieur,

» En réponse à votre honorée, je vous ai adressé le programme et la circulaire par le même courrier (imprimés).

(1) Ancien Membre fondateur des *Archives provinciales de Chirurgie* et Rédacteur en chef de la *Revue critique de Médecine et de Chirurgie* (N. D. L. R.).

Aussi je vous remets inclus les listes de ceux de nos confrères qui assisteront au Congrès. Veuillez avoir la complaisance de *retourner ces listes*, dès que vous en aurez fait usage, à mon adresse. Agréez, etc. »

Nous croyons parfaitement inutile de répondre aux autres attaques : ceux qui nous connaissent savent ce que nous faisons et ce que nous voulons. M. B.

CONGRÈS SCIENTIFIQUES.

CONGRÈS DE GYNÉCOLOGIE ET OBSTÉTRIQUE.

AMSTERDAM, 8 AOUT 1899.

L'Hystérectomie abdominale totale dans les suppurations annexielles.

M. le Dr J.-L. FAURE, (de Paris). — Le traitement des suppurations annexielles par l'hystérectomie abdominale totale gagne tous les jours du terrain. Il est certain que la voie abdominale permet de faire des opérations beaucoup plus complètes et beaucoup plus sûres que la voie vaginale. Par cette dernière on laisse souvent les annexes malades, alors que la voie abdominale permet de nettoyer complètement et parfaitement le petit bassin le plus encombré de poches suppurées.

D'autre part, dans les cas graves, lorsqu'on se trouve en présence de suppurations aiguës et récentes, l'hystérectomie vaginale permet d'obtenir des guérisons presque miraculeuses, alors qu'une intervention abdominale serait presque certainement suivie de mort.

J'ai donc actuellement une tendance très nette à employer l'hystérectomie abdominale dans les cas de lésions bilatérales chroniques, en dehors de poussées aiguës, et lorsque en un mot, les annexes ne semblent pas être le siège de lésions d'une virulence excessive.

Dans les lésions aiguës qui paraissent commander une intervention immédiate, lorsqu'on a des raisons de croire à la gravité possible d'une inoculation péritonéale, c'est à l'hystérectomie vaginale que je donne la préférence.

Au point de vue technique, j'ai toujours employé le procédé que j'ai décrit, et qui consiste, après avoir sectionné l'utérus sur la ligne médiane du fond sur le col, et pénétré ainsi facilement et sûrement dans le vagin, à enlever séparément, après section de l'insertion vaginale du col, chaque moitié utérine, avec les annexes qui lui sont fixées. L'extirpation de la moitié utérine et des annexes correspondantes se fait ainsi de chaque côté, de bas en haut, et les annexes peuvent être décollées par-dessous, ce qui, au point de vue des facilités opératoires, a une très grande importance.

Dans les cas faciles, lorsque les annexes sont peu adhérentes, ce procédé est extrêmement simple. Mais dans ces conditions, tous les procédés sont faciles. C'est dans les cas très compliqués que sa supériorité est incontestable, et j'estime qu'il permet alors d'enlever des masses annexielles à peu près inopérables par les autres procédés,

J'ai opéré jusqu'ici quatorze malades, dont cinq au moins présentaient des lésions extrêmement compliquées. Une de ces dernières a succombé, toutes les autres ont guéri dans les meilleures conditions.

L'Hystérectomie abdominale totale dans le cancer de l'utérus.

M. le Dr J.-L. FAURE, (de Paris). — Il est certain que la chirurgie du cancer de l'utérus est peu encourageante. Je crois cependant qu'avec l'hystérectomie abdominale totale, nous avons des chances un peu plus grandes, encore que bien précaires, d'obtenir des résultats meilleurs que par l'hystérectomie vaginale.

Il est en effet de toute évidence qu'elle permet des opérations plus larges, et qu'on peut, par l'abdomen, enlever facilement des portions du vagin envahies et des ganglions dégénérés.

Je pense que les petits cancers limités au col utérin et qu'on surprend à leur début, peuvent être opérés cependant par la voie vaginale, qui, tout en ayant quelques chances de réussite définitive, est évidemment moins grave que la voie abdominale.

Pour les cancers du corps de l'utérus, je crois que le procédé le meilleur, est le procédé de Kelly. Il faut absolument les enlever sans ouvrir l'utérus.

Pour les cancers du col, j'emploie la section médiane de l'utérus, procédé que je considère comme supérieur aux autres. Le reproche qu'on lui fait de sectionner et de morceler le néoplasme, n'a qu'une importance secondaire, puisque fatalement, dans toute extirpation, le col se déchire et se morcelle, quel que soit le procédé employé. Il a, en revanche, l'avantage de conduire sûrement dans le vagin, sans recherches prolongées et de mettre plus parfaitement à l'abri d'une blessure des uretères. On sait, en effet, où les trouver, puisqu'on les aborde ainsi toujours de dedans en dehors.

Je crois que cette opération donnerait des résultats meilleurs si on pratiquait au préalable la ligature des hypogastriques, qui a d'ailleurs été faite dans ces conditions, non pour économiser du sang, ce qui a bien son importance, mais pour n'être pas gêné par l'hémorragie et pour disséquer plus facilement la région malade. Je crois également qu'il y aurait avantage à faire, non pas une ligature définitive de ces vaisseaux, mais une ligature temporaire, comme je l'ai proposé ailleurs. La dissection finie, on rétablit le cours du sang, ce qui permet une réparation plus rapide des tissus.

J'ai fait 5 hystérectomies abdominales pour cancer de l'utérus. Je ne compte pas deux malades chez lesquelles le cancer était accompagné d'un volumineux fibrôme. Sur ces cinq malades, j'ai eu 2 morts ; la première, opérée le 5 août 1896, est une des premières faites en France, la seconde avait le petit bassin entier tapissé par le néoplasme et l'opération est restée inachevée.

Sur les trois malades guéries, une, qui était âgée de 32 ans, a récidivé ; une autre, opérée depuis 4 mois pour un cancer inopérable par la voie vaginale, n'a pas trace de récidive. La dernière, opérée depuis onze mois, est en parfait état de santé. Ce résultat est d'autant plus remarquable que chez cette malade, dont le cancer était avancé, j'ai dû reséquer le vagin, disséquer les deux uretères sur une hauteur de 10 centimètres, mettre à nu les vaisseaux hypogastriques des deux côtés, et enlever des ganglions pelviens.

C'est là un résultat très beau, et il est certain qu'une hystérectomie vaginale eût été incapable de le donner.

Hystérectomie abdominale par incision médiane de l'utérus dans les cas de cancer inopérable par le vagin.

M. le Dr Bilhaut (de Paris). — Dans les observations que je viens de rapporter, j'ai été frappé de la facilité et de la rapidité avec lesquelles on arrive à enlever l'utérus et les annexes, en ayant recours à la section médiane.

Aucune hémorragie ne se produit au cours de l'intervention. Grâce à l'écrasement des ligaments larges, on peut poser une ligature, qui donne toute sûreté au point de vue de l'hémostase définitive.

Dans les cas que je viens de signaler, aucune opération autre que l'hystérectomie n'était réellement utile. Or, je suis maintenant convaincu que l'hystérectomie abdominale, pratiquée par section médiane, comme je viens de l'indiquer, est une opération réellement bonne. A en juger par la facilité avec laquelle les malades ont supporté le choc opératoire, je suis actuellement porté à croire que cette opération est bénigne, quand elle n'est pas accompagnée de dégénérescence ou de suppuration des annexes.

Au point de vue des résultats, elle m'a donné plus de satisfaction que l'hystérectomie vaginale ; je la juge plus facile à réaliser que cette dernière opération, surtout lorsqu'on se trouve en présence d'un col friable, et, partant, d'un utérus qu'on ne peut aisément saisir.

Grâce à ce procédé opératoire, on peut non seulement prolonger l'existence des malades frappées de cancer utérin, mais encore améliorer d'une manière inespérée celles qu'il y a quelques mois, j'eusse considérées comme inopérables. En effet, après l'intervention, je vois les forces se relever, la fétidité disparaître, et les malades reprendre assez d'énergie vitale, pour croire elles-mêmes, à une guérison durable.

C'est là un côté psychique, dont le chirurgien ne doit jamais se désintéresser.

CONGRÈS D'OTOLOGIE.

Londres. — Août 1899.

M. le Dr P. Garnault (Paris). — Depuis ma première communication au Congrès de Rome, en 1894, j'ai fait exactement 107 mobilisations après extraction du marteau et de l'enclume, ou extractions de l'étrier, par voie postérieure. Les considérations théoriques et les données expérimentales qui justifient ces interventions, dont le principe est très semblable à celle de la cataracte pour l'œil, s'imposent, à mon avis, sans contestation possible. En pratique et dans la réalité, l'opération ne peut réussir que lorsque, par l'épreuve fortement négative de Rinne, il y a présomption que le nerf acoustique et le labyrinthe sont intacts. Cette condition nécessaire n'est pas toujours suffisante ; seule une très longue pratique permet d'acquérir ce sens clinique qui fait écarter de l'opération le plus grand nombre des cas défavorables.

J'ai pu obtenir des améliorations de l'audition très considérables ; certaines durent depuis plus de 5 ans (c'est-à-dire depuis l'époque à laquelle remonte l'opération), chez des personnes très sourdes et très anciennement sourdes. Par exemple, un vieillard de 72 ans, sourd depuis près de 40 ans, presque totalement sourd depuis 15 ans. Chez une demoiselle de 40 ans, que j'ai l'honneur de présenter au Congrès, la *mobilisation* pratiquée d'un côté a fait passer l'audition (pour une montre entendue moyennement à 7-8 mètres) de 0,20 cent. à 1m 20. L'*extraction* pratiquée de l'autre côté, l'a fait passer de 1 mètre à 5-6 mètres, dans les meilleurs moments.

Malgré ces recherches si étendues, faites dans des conditions si précises, je ne saurais encore me prononcer d'une façon formelle en faveur de l'une ou de l'autre opération. Chaque cas revêt, pour ainsi dire, une forme personnelle et j'incline encore à commencer tout au moins par la mobilisation. Dans un certain nombre de cas, le tympan artificiel que j'ai imaginé a pu encore améliorer sensiblement le résultat obtenu par l'opération. J'estime toujours que l'on ne doit pas opérer par le conduit, mais après décollement du conduit membraneux et évidement de sa paroi osseuse.

[A. P. S.]

LES LIVRES NOUVEAUX.

Les troubles mentaux de l'enfance ; par Manheimer (Marcel). — Paris, 1899, *Société d'Éditions scientifiques*, in-12, 188 pages.

L'auteur de ce précis de Psychiatrie infantile étudie d'abord l'évolution psychique de l'enfant à l'état normal et traite ensuite de tous les troubles mentaux des enfants en examinant leur développement et leur traitement. La 1re partie traite de l'étiologie, la 2e, de la seméiologie ; dans cette partie, il fait l'histoire des troubles de l'affectivité, de l'intelligence, de l'activité et de la conscience. Dans la 3e partie, il fait la description nosographique des psychoses pures, des névroses, des états de régression et des délires toxiques. Dans une 4e partie, il passe assez rapidement sur la Médecine légale et, enfin, dans la dernière, il examine le traitement et l'assistance des enfants atteints de désordres mentaux. Cet ouvrage est utile à tous ceux qu'intéressent d'une manière générale la science de l'Enfance. Il est présenté par M. le Pr Joffroy, qui le fait précéder d'une très belle préface.

Traitement hydro-minéral des maladies des Femmes ; par Bernard (F.). — Paris, 1899, Maloine, in-12, 85 p.

Il était utile de réunir en un petit travail d'ensemble et d'une façon claire le traitement, par les eaux minérales, des maladies des femmes. L'auteur l'a fait d'une façon compétente et vraiment intéressante, en étudiant d'abord et d'une façon générale, l'action des eaux sulfureuses, chlorurées sodiques, ferrugineuses, arsénicales, sulfatées calciques, des eaux indéterminées et des eaux faiblement minéralisées, et en rapportant cette action à l'organisme féminin. Puis l'auteur étudie les troubles fonctionnels, aménorrhée, dysménorrhée, ménorragies, métrorragies, douleurs, etc., en montrant les avantages et les indications que présentent pour ces troubles les différentes eaux ; il en est de même pour un certain nombre d'affections gynécologiques : métrites chroniques, fibromes, déviations utérines, oophoro-salpingites, périmétrites, pelvi-péritonites, etc. ; enfin l'étude des contre-indications terminent ce travail très bien fait et très personnel.

Au Congrès de Moscou; par Louis Boucher. — Rouen, 1899, in-8°.

M. le Dr Louis Boucher, membre du Congrès international de Médecine de Moscou, qui eut lieu en 1897, vient de publier, sous ce titre, ses impressions de voyage. Le médecin regrettera de n'y trouver que bien peu de documents utiles à consulter, l'auteur n'ayant pas sans doute eu le loisir de se documenter sérieusement sur les institutions russes et sur les habitudes médicales de ce pays. Mais, en revanche, l'amateur de voyages parcourra cette brochure, plutôt littéraire que scientifique, avec un réel plaisir. Notre confrère a raconté simplement les péripéties de son excursion ; tous ceux qui l'accompagnèrent là-bas voudront lire ce récit sans prétention, memorandum à l'usage des futurs voyageurs dans cette région si neuve, et encore mal connue, au moins des médecins.

Traité de Chirurgie d'Urgence ; par Félix Lejars. — Paris, 1899, 1 vol. gr. in-8, de 760 pages, illustré de 482 figures, dont 193 dessinées d'après nature par le Dr E. Daleine, et 103 photographies originales, Masson et Cie, éditeurs.

Ce livre manquait. A côté des Traités de pathologie et de thérapeutique chirurgicales, à côté du Manuel de médecine opératoire, une place restait pour un Traité pratique de Chirurgie d'Urgence, exposant avec précision les indications, en donnant avec détails le manuel opératoire des interventions qui doivent être groupées sous ce titre. Le programme à remplir était fort étendu, et, de plus, pour qu'il fût réalisé, le livre devait être écrit dans un esprit essentiellement pratique, aussi éloigné de la fausse simplicité des schématisations toutes faites, que de la complexité des longues discussions et des exposés théoriques. Il fallait avant tout, *montrer*, et le texte et l'illustration devaient converger à ce but commun. Telle est la pensée maîtresse qui domine tout l'ouvrage et qui a présidé à son exécution. Une méthode identique règle l'exposé des indications et du manuel opératoire. Pas de cadres artificiels, pas de divisions et de subdivisions théoriques et d'une régularité toute illusoire ; des faits, des exemples, soigneusement choisis et analysés, et qui permettent de mettre en pleine lumière les différentes « situations cliniques » et de donner une allure très vivante et toute pratique, encore une fois, à l'étude des questions. Voici ce qui se passe, voici dans quel état vous trouvez votre blessé ou votre malade : que faire ? — Une fois votre décision prise, comment ferez-vous dans les conditions où vous êtes placé ? Ce sens de la pratique, de ses difficultés de tout ordre, de ses nécessités, règne tout au long de l'ouvrage. Il ne suffit pas de poser des règles ou de formuler des théorèmes, il faut montrer par le menu, par le détail, par l'exposé précis des temps et des manœuvres, comment l'intervention doit être conduite, quels dangers, quels obstacles peuvent surgir, et comment on réussira, le mieux possible et le plus simplement possible, à en triompher. Un livre de ce genre ne va pas sans une illustration aussi complète que possible. On trouvera, dans le *Traité de Chirurgie d'Urgence*, 482 figures, dont près de 300 sont originales et inédites, les autres se rapportant surtout à la représentation des appareils et des instruments. La plupart des procédés et des temps opératoires ont été représentés d'après nature. La photographie tient aussi une grande place, et nous en signalerons, en particulier, deux applications très intéressantes et qui rendront de grands services : au crâne, pour la détermination des repères cranio-cérébraux, aux membres, pour l'exposé des manœuvres de réduction des luxations.

Paysages et paysans normands; par Ed. Spalikowski. — Rouen et Paris, 1899, in-8°, 170 p.

Dans cet élégant petit volume, où ne manquent que quelques illustrations photographiques, on trouve plusieurs chapitres très dignes d'intéresser le savant au même titre que le praticien. Bornons-nous à citer les principaux : La *Médecine populaire des Normands* (p. 38-48) ; *Un mot sur la psychologie du paysan normand* (p. 79-88) ; *Type anatomique du paysan normand* (p. 123-130) ; *Les Maladies des paysans* (p. 131-140) ; *Enquête sur les Dents des paysans* (p. 147-154). L'auteur n'est qu'un simple médecin de campagne ; mais il a l'esprit scientifique : c'est un véritable savant. On ne saurait faire à notre confrère de plus bel éloge. — Il sait, en outre, écrire : ce qui n'est pas banal non plus. Il y a là un nom de Biologiste à retenir.

Diagnostic des maladies de la moelle (siège des lésions) ; par le Dr Grasset, professeur de clinique à l'Université de Montpellier, Associé national de l'Académie de Médecine, Lauréat de l'Institut. — Paris J.-B. Baillière et Fils, 1899, 1 vol. in-16 carré, 96 pages et figures, cartonné.

La neuropathologie est à l'ordre du jour en ce moment. Aussi le livre de M. le Pr Grasset répond-t-il bien à une *actualité*. Étant donné un malade chez lequel on a reconnu une maladie de la moelle, comment peut-on cliniquement déterminer le siège précis de l'altération médullaire ? Quel est le système ou quels sont les systèmes de la moelle qui sont exclusivement ou principalement atteints ? A quelle hauteur de l'axe spinal siège la lésion ? Voilà les questions qu'étudie M. Grasset. Si ce chapitre de *Géographie clinique de la moelle*, fondée par les chefs de l'École neuropathologique française, Duchenne (de Boulogne), Vulpian et Charcot, a pu paraître, au début, un chapitre de Science pure, aujourd'hui il s'est tellement agrandi, confirmé et précisé, qu'il est devenu absolument pratique, accessible à tous et utile à tous. Sans nier l'importance du diagnostic nosologique qui, quand il est possible, doit venir compléter le diagnostic physiologique, on peut dire que le diagnostic physiologique ou diagnostic du siège de la lésion est absolument capital et de première nécessité pour tous les médecins d'aujourd'hui. [I. B. S.]

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tout ouvrage ayant trait à la Médécine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

JOUVE et BOYER. — 15, Rue Racine, Paris.

PAMART (René). — **Étude de la séro-réaction de Widal par l'épreuve quotidienne.** — Brochure in-8, 60 pages, 1899.

BOURNEVILLE. — **Recherches cliniques et thérapeutiques sur l'épilepsie, l'hystérie et l'idiotie.** — Volume de XIX-236 pages, 13 figures et XIII planches.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE. — 93, Boulevard St-Germain, Paris.

SCHERB. — **Etat apoplectiforme; hémiplégie et amblyopie alternes chez un hystérique. Genèse et rôle de l'idée fixe.** — Extrait des *Archives provinciales de Médecine*, N° 5, mai 1899. — Brochure in-8, 12 pages et 3 figures.

Chemin de fer d'Orléans.

Relations rapides entre Paris et la ville d'eaux de Vic-sur-Cère (Cantal), située au milieu des montagnes d'Auvergne et desservie par le Grand-Hôtel de la Compagnie d'Orléans.

Les personnes qui se rendent de Paris à Vic-sur-Cère disposent actuellement de trains express de nuit *via* Montluçon et *via* Limoges, partant à 7 h. 40, 7 h. 50 et 9 h. 3 du soir. En sus de ces trains, un service rapide de jour permet d'effectuer le trajet en moins de 12 heures (Départ de Paris par l'express de 10 h. 35 du matin, qui contient un wagon-restaurant). Pour le retour, les voyageurs ont à leur disposition un train express de jour par Limoges, arrivant à Paris à 11 h. 30 du soir (dîner dans le wagon-restaurant), et un train express de nuit par Montluçon, arrivant à Paris à 6 h. 22 du matin.

Abonnements de Vacances.

LA *Gazette Médicale de Paris* met à la disposition de ses lecteurs des Abonnements de vacances au prix de **1** fr. par mois pour MM. les Docteurs, du 1er août au 31 octobre 1899, et des Abonnements de **0,50** centimes, de deux mois, pour MM. les Etudiants.

S'adresser directement aux Bureaux du Journal.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS

POSTES MÉDICAUX VACANTS.

OFFRES.

1° Clientèle à céder dans chef-lieu de canton des environs de Paris. Rapport annuel 12 à 15,700 fr. Prix modéré.

2° A vendre au bout de la rue de Vaugirard grande propriété avec parc de 5,500 mètres, convenant très bien pour maison de santé.

3° Situation à prendre pour Médecin. Pays riche à 3 kilomètres de la mer. Rayon très étendu (8 communes du Finistère).

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

PARIS — *93, Boulevard Saint-Germain, 93.* — **PARIS**

Viennent de Paraître :

LA SUTURE INTESTINALE

Histoire des différents procédés d'Entérorraphie

PAR

M. le Pr Félix TERRIER et M. le Dr Marcel BAUDOUIN.

Un beau volume, in-8, 416 pages, avec 587 Figures.

Prix : 15 Francs.

Chirurgie de l'Utérus

Par **Henri DELAGÉNIÈRE** (Le Mans),

Membre correspondant de la *Société de Chirurgie de Paris.*

Un vol. de 455 pages, avec 378 Fig. dans le texte. — Prix : **10** fr.

CHIRURGIE DE L'INTESTIN

Par **M. JEANNEL** (de Toulouse),

Professeur de Clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine.

Un volume de 410 pages, avec 363 Figures.

1re Édition : Prix : **10** Francs.

SOUS PRESSE :

2e édition considérablement augmentée, avec plus de 450 fig. dans le texte. — Prix : **15** fr.

Pour paraître prochainement :

CHIRURGIE DU FOIE

Par **J. PANTALONI** (de Marseille).

1 fort volume in-8°, avec plus de 400 figures dans le texte.

ARCHIVES PROVINCIALES DE MÉDECINE

ET

ARCHIVES PROVINCIALES DE CHIRURGIE

PARAISSANT TOUS LES MOIS.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.

Rédacteur en Chef : **Dr Marcel BAUDOUIN.**

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés *franco* à M. le RÉDACTEUR EN CHEF GÉRANT, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Algérie.	20 » fr.
Recouvré à domicile	20 50
Pays étrangers compris dans l'Union postale.	23 »
Prix du numéro.	**2 fr.**

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de ces Revues expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

Le Mans. — Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 118

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.